

Edito

Les élections, voilà l'un des sujets qui prend de plus en plus de place dans l'actualité. Vous n'êtes pas sans savoir que le scrutin des élections européennes aura lieu le dimanche 9 juin 2024. Le tapage médiatique a commencé, les candidats vont aller de rencontres en rencontres. Mais pourquoi voter ? En France, quand quelque chose va mal ou qu'un règlement semble kafkaïen ou abscons, nos politiques nationaux ont tôt fait de dire « C'est la faute à l'Europe ! ». Si l'Europe décide de tout, alors autant voter pour choisir les députés que nous y envoyons ! Tous les ressortissants de l'Europe vont le faire afin de décider collectivement de la trajectoire de l'Union Européenne. Alors faites-le ! Mais en tant que femme, et femme élue, n'oublions pas qu'il y a 80 ans les femmes se sont battues pour obtenir le droit de vote. Elles se sont mobilisées en descendant dans les rues, comme par exemple en mai 1936. Il a fallu encore attendre, et attendre mais le 21 avril 1944, les françaises devenaient « électrices et éligibles » aux mêmes conditions que les hommes. Ce n'est pas si ancien, c'était hier. ALORS VOTONS MESDAMES et N'OUBLIONS PAS !

Fabienne CHARMETANT

*« Je ne souhaite pas que les femmes aient du pouvoir sur les hommes, mais sur elles-mêmes. »
Mary Wollstonecraft*

Pose d'une antenne Bouygues Telecom au sud de la commune

Certains l'ont peut-être remarquée. Une nouvelle antenne relais pour téléphone portable a été posée en mars, sur un terrain privé. Cette antenne sera opérée pour l'instant, par Bouygtel. Grâce à elle, notre village sera mieux couvert en réseau mobile et 4G.



L'école primaire a enfin un nom !

Notre école primaire a accueilli des générations de Priaysiens, depuis son ouverture il y a 58 ans. Les parents qui amènent leurs enfants le matin sont parfois les mêmes qui entraînent dans les classes avec un cartable sur le dos, il y a plusieurs années de cela. Mais une question demeurerait jusqu'à ce jour sans réponse : au fait, comment elle s'appelle, cette école ? La réponse était simple : elle ne portait pas de nom particulier. « L'école », « l'école primaire », « l'école publique de Priay » ... ces appellations coexistaient pour meubler ce vide.

Jusqu'à ce jour du 10 avril 2024 où, au terme d'un vote démocratique des élèves et du dépouillement par leurs délégués, l'école a été baptisée « Ecole des hirondelles ». Les élèves de l'école ont certainement tenu à rappeler leur attachement à la nature et à la ruralité de notre village à travers ce nom au charme bucolique...

Don du Sang : une nouvelle référente au sein de la commune

Notre ancienne secrétaire de mairie, Yveline Rabathel, n'est pas restée longtemps inactive suite à sa retraite bien méritée. Elle a décidé de rejoindre l'Amicale des Donneurs de Sang de Châtillon - Villette - Priay et d'en devenir la représentante du village. Elle a pu faire ses premières armes lors de la collecte du vendredi 26 avril, où 53 donateurs dont un nouveau sont venus donner leur sang. Merci à eux et aux bénévoles de l'association ! Le congrès national des amicales des donateurs de sang s'est tenu à Bourg en Bresse du 8 au 11 mai. La flamme de la vie est arrivée d'Albi et a traversé le département de l'Ain pour arriver le 8 à Ainterexpo et y rester 4 jours.



Ma conseillère numérique m'aide à



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.).



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.



Apprendre les bases du traitement de texte



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.

Ateliers numériques : venez découvrir les outils numériques !

La mairie a passé une convention avec le SIEA pour la mise à disposition d'un conseiller numérique un après-midi par quinzaine.

Tous les lundis après-midi, venez découvrir et enrichir votre connaissance des outils numériques (mails, sites des administrations, navigation sur internet...).

C'est gratuit, alors venez nombreux !

Réunion publique 24 mai 2024 à 20h00 Salle des fêtes

Les élus vous invitent à une réunion publique le 24 mai à 20h00 à la salle des fêtes.

Thèmes abordés :

- Participation Citoyenne
- Présentation des ZAEnR (Zones d'accélération des énergies renouvelables)
- Présentation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Présentation du projet de City Stade
- Questions – réponses

Déchets verts

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit toute l'année sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Cette pratique est de plus polluante et mauvaise pour notre santé.

Qu'est-ce que les déchets verts :

- résidus de tonte, de débrouillage, de fauchage
- taille de haies, arbres et arbustes
- feuilles mortes
- et autres végétaux issu du jardin et espaces verts

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous débarrasser de ses résidus :

- le compostage qui pourra vous servir d'engrais pour vos plantations
- le broyage ou le mulching qui peuvent servir de paillage autour des plantes
- ou sinon le dépôt en déchetterie

Pour rappel, les **déchèteries** qui sont à votre disposition :

PONCIN ou JUJURIEUX : ouvertes du

mardi au samedi de 8h45- 12h / 13h45 - 17h30
de mi-septembre à mi-juin,

et du mardi au samedi de 7h00 - 12h00
de mi-juin à mi-septembre

Un conciliateur de justice à votre disposition

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

C'est qui ? C'est un auxiliaire de justice bénévole

A quoi il sert et en quoi peut-il aider ? Il accompagne les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Il peut être désigné par les parties ou par un juge.

Quand y avoir recours ? Depuis le 1^{er} octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5000€.

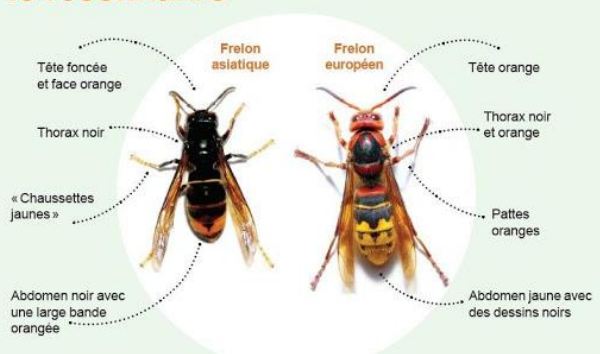
Voici quelques exemples et situations pour lesquelles il est compétent :

- Problèmes de voisinage
- Différends entre propriétaires et locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Attention, un conciliateur ne pourra pas vous aider pour des problèmes d'état civil, des conflits familiaux ou des conflits avec l'administration.

La liste des conciliateurs de justice est disponible à l'adresse suivante : <https://www.cours-appel.justice.fr/sites/default/files/2023-09/Conciliateurs%20de%20justice%20Bourg-en-Bresse.pdf>

Frelon asiatique, le reconnaître



Le frelon asiatique


Source :

<https://www.frqdsaura.fr/frelon-asiatique.html>


Le frelon asiatique a fait son apparition en France en 2004. Il est classé à l'échelle nationale dans la liste des « dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie pour l'abeille domestique ».

Une plateforme a été créée dans la région pour signaler ces insectes ou les nids, il s'agit de [frelonsasiatiques.fr](https://www.frelonsasiatiques.fr)






Le Conseil Département a investi dans environ 1000 pièges intitulés Red Trap. Ces pièges ont été distribués aux communes ayant eu des nids tardifs (détruits ou signalés après le 1^{er} octobre 2023, le but de cela est de protéger les abeilles et la biodiversité. Si vous décidez de choisir un piège à placer chez vous, prenez soin de bien le choisir :





Signalez sur www.frelonsasiatiques.fr



Les pièges Sélectifs

Type Nasse	Type Contenant	Nom	Visuel	Adapté au Piégeage de Printemps	Sélectivité = Protection Biodiversité	Attractivité	Prix unitaire (€) approx	Remarques
X		Bee-Vital		+++	++	++	40	Non évolutif.
X		ROBIDA (grille NEOPPI)		++	++	++	29€ le piège / 6€ la grille	Piège ROBIDA complet (ESAT ROBIDA en Mayenne: association-robida.fr) ou Grille seule en plastique à fixer sur un piège de dimension 154 x 154mm. Réalisée par les élèves en BTS du CFA La Baronnerie. Prévoir 2 grilles par piège.
X		RedTrap (8 trous)		++	++	+	40	Déjà monté. En bois. Facilement évolutif. Pour + d'efficacité, possibilité d'ajouter 2 grands cônes type Jabeprode latéralement (13€ la paire). Pas de trappe à appât spécifique.
X		Jabeprode		- (au printemps)	++	- (au printemps)	55 (monté)	Kit BCPA tout en plastique. Non ou peu évolutif. Trappe à appât intégrée.
X		Ornetin		Non testé (au printemps)	+	Non testé (au printemps)	10	Couvercle (avec cône et grille intégrés) qui se visse sur les bocaux (non fournis) à conserve de Le Parfait Familia Wiss diamètre 100mm. Non évolutif.

NON Sélectifs

- Piège indifféremment de nombreuses espèces entomophiles (diptères, hyménoptères, lépidoptères, arachnides, ...)
- Noyade, Mort assurée !!
- Environnement chaud et humide : conséquences sur survie et fécondité ?

Le but des pièges sélectifs est d'être facile d'utilisation et de protéger les abeilles. Les nids primaires se développent à faible hauteur (le long des toits, des abris de jardins, des cabanes, des haies...) là où ils sont à l'abri des aléas climatiques.



Exemple d'un nid de frelon

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter la Mairie qui pourra vous orienter vers un professionnel.

Du nouveau sur le village : la reprise de Vival !

L'épicerie du village, à l'enseigne VIVAL, a été reprise en novembre 2023 par la SARL GIRENE dont la gérante est Audrey MARAND, Priaysienne depuis près de 14 ans. Depuis l'ouverture du 10 novembre, un effort permanent est fait pour proposer aux clients, outre les produits d'épicerie traditionnels, des nouveautés avec de nombreux produits de producteurs locaux ou régionaux, rigoureusement sélectionnés. Que ce soit la viande de bœuf fermière, le miel, les charcuteries du Père Anselme, des huiles non raffinées, de la farine et des pâtes Bio, les terrines artisanales diverses, le jus de pomme, et même les grenouilles ; sans oublier les fameuses volailles Janton, des bières artisanales de nos brasseurs locaux et un rayon fromage à la coupe qui en fait saliver plus d'un !

L'équipe est à l'écoute des clients pour améliorer le service et la satisfaction du plus grand nombre. Par exemple, la fourniture de pain est assurée les lundi et mardi, les livraisons à domicile gratuites ont été mises en place, avec il faut le dire un certain succès car cela correspondait à un réel besoin, notamment de nos anciens.

Depuis le 15 mai Cécile a rejoint l'équipe VIVAL Priay. Elle n'est pas une inconnue des enfants du village car c'est elle qui les conduit à l'école et les ramène avec son énorme autocar, et elle va continuer à le faire. Elle n'est pas inconnue des parents également car elle est très impliquée dans le milieu associatif de Priay, en particulier au Sou des Ecoles. Enfin, nous profitons de l'occasion pour remercier nos clients pour leur fidélité et leur gentillesse, ils peuvent compter sur nous pour tout faire pour les satisfaire.



Prochaines manifestations

Cet été, notre commune bouge ! Voici un rappel des prochaines manifestations et événements prévus.

Dimanche 26 mai : Vente de fleurs avec le Sou des Ecoles avec précommande.

Du 15 au 16 juin : Farfouille par le Comité des Fêtes à Bellegarde

Vendredi 21 juin : Fête de la musique à la salle des fêtes par la municipalité

Vendredi 28 juin : Kermesse de l'école avec le Sou des Ecoles à partir de 17h30 à la salle des fêtes.

Samedi 13 juillet : Repas républicain par le Comité des Fêtes au stade de football

Samedi 13 juillet : Feu d'artifice par la mairie au stade de football

Vendredi 26 juillet : Don du sang à la salle des fêtes

Du 14 au 18 août : Vogue sur la place Jean Ferrand

Jeudi 15 août : Feu d'artifice par la mairie au stade de foot

24 ou 25 août : Repas des Amis du Bulet à la salle des fêtes

Samedi 7 septembre : Vente de brioches par le FC Priay

Les dates sont susceptibles d'évolutions en fonction des contraintes des associations, de la météo... Tenez-vous informés sur le site internet de la commune, la page Facebook[®] ou l'appli PanneauPocket !

Le 9 juin aura également lieu le premier et unique tour des élections européennes. Ouverture des bureaux de vote à 8h00, fermeture et dépouillement à 18h00.